

TA VIE D'ÉTUDIANT LOCATAIRE AU SEIN DES C.H.E.



TU CONSTITUES TA DEMANDE



1 À PARTIR DU DERNIER VENDREDI DU MOIS DE JANVIER AU DERNIER VENDREDI DU MOIS DE MAI

1) Constitue ton dossier en ligne sur notre site www.oph.pf, en passant par le **simulateur**. Tu recevras ta demande par mail. À tout moment, tu peux gérer ta demande et mettre à jour tes données personnelles.

Ou télécharge **le formulaire** ou récupère-le au siège de l'OPH à Pirae et à l'Université

2) Réunis tous les documents demandés

3) Complète et valide ton dossier en ligne ou dépose-le COMPLET auprès de nos équipes avant fin mai :

- En mains propres au siège de l'OPH à Pirae
- Par voie postale (BP 1705 – 98713 Papeete)
- A l'UPF, à nos permanences à la Mouv'e tous les mercredis matin à partir du mois d'avril

A la réception et l'enregistrement de ton dossier, un N° de demandeur te sera attribué.

A conserver précieusement !

⚠ Tout dossier INCOMPLET ou déposé HORS DÉLAIS sera REFUSÉ !

4) Fais-nous parvenir au plus vite les derniers documents avant juillet :

- Ta notification de bourse
- Tes derniers relevés de notes



2 LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS ETUDIANTS

Elle se réunit pour les CHE de Outumaoro et de Paraita. (Arrêté 903/CM du 04/05/2018, relatif l'attribution des logements des centres d'hébergement pour étudiant).

3 LES RESULTATS

Les listes des bénéficiaires sont publiées sur :

- Notre site internet : www.oph.pf
- Notre page Facebook : **Logement Etudiant Tahiti by OPH**

Si tu es attributaire, tu recevras un mail et un sms t'annonçant l'avis de la commission d'attribution au logement étudiant.

Puis, nos équipes te contacteront pour t'accompagner vers la remise de tes clés.



Tu dois nous informer de tout changement de coordonnées.

TU DEVIENS LOCATAIRE ÉTUDIANT



4 AVANT TON ENTRÉE DANS LE LOGEMENT

- 1) Tu payes ta caution de 18 000 XPF pour un logement à Outumaoro ou entre 22 000 XPF et 34 000 XPF pour un logement à Paraita. *Attention la caution ne correspond pas au premier mois de loyer.*
- 2) L'OPH te transmet ton attestation d'attribution au logement
- 3) Tu souscris une assurance chez l'assureur de ton choix pour :
 - Responsabilité civile
 - Dégâts des eaux
 - Incendie
- 4) Tu fixes ton RDV pour établir ton état des lieux.

5 L'ETAT DES LIEUX D'ENTREE DANS LE LOGEMENT (EDLE)

- 1) Tu remets à l'agent OPH :
 - Ton attestation d'assurance
 - Ton récépissé de paiement de caution
- 2) Tu effectues ton état des lieux d'entrée dans le logement en sa présence.



6 LA SIGNATURE DU CONTRAT DE LOCATION

- 1) Tu prends connaissance du contrat de location et du règlement intérieur
- 2) Tu paraphes et signes ces documents
- 3) Tu lis et signes l'engagement solennel

Si tu es MINEUR, un de tes représentants légaux devra être présent pour t'accompagner dans toutes tes démarches.

Le quittancement de ton loyer commence à la date de signature de ton contrat et se termine à la date de sortie de ton logement.

7 LA REMISE DES CLÉS

- 1) Tu reçois ta clé
- 2) Tu emménages dans ton logement
(Veille à respecter tes engagements et être à jour de tes paiements)

Si tu perds ta clé, nous retiendrons sur ta caution les frais de changement de serrure et de clé.

8 LE SÉMINAIRE D'INTEGRATION

Ta présence au séminaire d'intégration est obligatoire, pour comprendre l'organisation de l'OPH, connaître les différents services te concernant et te familiariser avec sa gestion des Centres d'Hébergement pour Etudiants. Tu pourras y poser toutes tes questions ! Et tes représentant légaux sont les bienvenus.

LE PAIEMENT DU LOYER



9 IL PEUT SE FAIRE DE PLUSIEURS FAÇONS :

- **Par prélèvement bancaire** : prendre RDV auprès du service recouvrement au 40.46.36.36 pour sa mise en place
- **En ligne directement** : sur notre site internet www.oph.pf via ton espace LOCATAIRE
- **Par virement bancaire** : en précisant en libellé de virement NOM, PRENOM, CHE O ou CHE P, N° de chambre
- **Par carte bancaire, en chèque ou en espèces** : à la caisse au siège de l'OPH à Pirae, du lundi au jeudi de 7h30 à 14h et le vendredi de 7h30 à 12h.

Ci-après le RIB de l'OPH

Relevé d'identité Bancaire			
Banque	Guichet	Compte	Clef
10071	98401	00001000051	52
IBAN : FR76 1007 1984 0100 0010 0005 152			
BIC : TRPUPFFT1			
AC OPH			



10 TON ESPACE LOCATAIRE EN LIGNE SUR WWW.OPH.PF

Simplifie-toi la vie et connecte-toi à ton espace « **LOCATAIRE** ». Pour une première connexion, tu devras renseigner ton numéro de dossier, ton numéro DN et ton adresse mail. Tu recevras un e-mail contenant un lien de confirmation.

Une fois ce lien validé et tes informations synchronisées, tu accèderas à ton espace pour vérifier et modifier tes coordonnées ou consulter les informations relatives à ton logement.

Tu pourras créer des réclamations, suivre leur état et accéder à leur détail. Enfin, tu pourras régler tes factures en ligne et en toute sécurité via Payzen by OSB.



COMMENT RENDRE TON LOGEMENT



II L'ETAT DES LIEUX DE SORTIE (EDLS)

- 1) Tu informes l'OPH de ta sortie du logement
- 2) Tu adresses **un courrier de résiliation signé**, par mail ou déposé au siège de l'OPH à Pirae, au plus tard 48h avant la date prévue de sortie
- 3) Tu fixes avec l'OPH un RDV pour ton EDLS
- 4) Le jour de ton RDV ton logement est vide et nettoyé



Tu as la possibilité à tout moment de mettre fin à ton bail de location, en nous adressant un courrier de résiliation par mail à logement.etudiant@oph.pf, ou en le déposant directement au CALL CENTER du siège de l'OPH Pirae.

DESCRIPTIFS DES LOGEMENTS



C.H.E. OUTUMAORO

Logements uniquement en colocation
(197 logement pouvant accueillir 392 étudiant.e.s)
Loyer : 18 000 XPF + **Charges** : 2 000 XPF

C.H.E. PARAITA

Logements individuels ou en colocation
(63 logements pouvant accueillir 74 étudiant.e.s)
Loyer : 22 000 XPF à 34 000 XPF (avec ou sans cuisine)
+ **Charges** : 2 000 XPF (hors électricité)



GARDIEN SUR PLACE



ACCÈS SÉCURISÉ



LAVERIE



STUDIOS MEUBLÉS



COIN CUISINE



ÉQUIPEMENTS SPORTS



PARKING



ESPACE ÉTUDE

NOUS TROUVER



CONTACT

☎ 40 46 36 36 ✉ logement.etudiant@oph.pf

f Logement Etudiant Tahiti by OPH 🌐 www.oph.pf

Retrait
des dossiers
à partir de
**FIN
JANVIER**



Dépôt des
dossiers
COMPLETS :
**dernier vendredi
DU MOIS DE
MAI**

